


**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 27/12/2018
Reçu en préfecture le 27/12/2018
Affiché le 
ID : 033-253306310-20181219-2018_04_058-DE

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 9
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille dix huit, le dix neuf décembre

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame GOT en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 4 décembre 2018

Etaient Présents : Mmes De ROFFIGNAC – DERVILLE - GOT - MONSEIGNE - MM. CORSAN - DELAUNAY – GIRARD – PLISSON - RENARD

Etait Représenté : M. FEDIEU Pouvoir à Mme GOT

Délibération N°2018-04-058: Tarifs 2019 - 2021 d'entrée au phare de Cordouan

Vu le CGCT ;

Vu l'Autorisation d'Occupation Temporaire du site de Cordouan ;

Vu la délibération autorisant la création de la régie de recettes de Cordouan ;

Vu la concession de service pour l'organisation de la desserte du phare de Cordouan portant sur les saisons 2019, 2020 et 2021 ;

Il est décidé, à l'unanimité :

Article 1. En basse saison (hors juillet/août), les tarifs d'entrée au phare de Cordouan sont fixés comme suit :

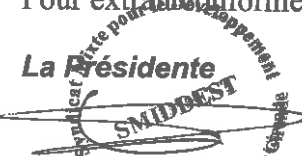
- tarif individuel unique = 7 €
- tarif groupe adultes acheminé par les concessionnaires (20 pers minimum) = 6 € / personne
- tarif groupe scolaire acheminé par les concessionnaires (applicable avant le 1^{er} jour officiel des vacances d'été et à partir du 1^{er} septembre) = 5 € / enfant

Article 2. En haute saison (juillet/août), les tarifs d'entrée au phare de Cordouan sont fixés comme suit :

- tarif individuel adulte (tarif plein) = 15 €
- tarif individuel enfant de moins de 16 ans (tarif réduit) = 10 €

Article 3. Ces tarifs sont valables pour les années 2019, 2020 et 2021.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis, le 19 décembre 2018


La Présidente
Pascale GOT
Comité Syndical Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde